

Processus électoral : Des partis politiques et OSC préoccupés par le retard

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 13 OCTOBRE 2022

1200

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sénégal

Aminata Touré « met du sable dans le couscous de BBY »



IHEM-IAU : Des nouveaux programmes de formation en MBA et Doctorat



Transparence électorale : COPER et l'ONG AFAD lancent la campagne de révision annuelle des listes électorales



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

342

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

25

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

534 964 Vaccinations incomplètes

1 970 739 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 698

Guéris

31 847

Décès

742

dont 33 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.20



/ Une /

Sénégal : Aminata Touré « met du sable dans le couscous de BBY »

P.5

/ Brèves /

Résultats du recrutement des assistants et des maîtres-assistants de l'enseignement supérieur : Le CDVUIESM rejette, le département maintient !

P.11

Transparence électorale : COPER et l'ONG AFAD lancent la campagne de révision annuelle des listes électorales

P.11

Processus électoral : Des partis politiques et OSC préoccupés par le retard

P.12

Maroc : Nouvelle grève de la faim du militant Maâti Monjib

P.12

Fête religieuse : Aux Comores, échauffourées et maisons incendiées

P.13

Ségou : L'ont pris la main dans le sac

P.13

Université de Ségou : Préavis de grève illimitée des enseignants chercheurs...

P.14

Ébola : Des essais cliniques de vaccins pourraient commencer prochainement en Ouganda, selon l'OMS

P.14

/ Actualité /

Coopération militaire : Le Mali et l'Ouganda signent un accord

P.16

IHEM-IAU : Des nouveaux programmes de formation en MBA et Doctorat

P.17

Semaine Russe de l'Énergie, édition 2022 : Le Mali représenté par le ministre Lamine Seydou TRAORE

/ Politique /

Abdel Kader Maïga du M5-RFP sur la refondation : "le changement n'est pas en train d'emboîter le pas"

P.20

Avant-projet de Constitution : Des innovations mais...

P.21

Abdel Kader Maïga sur le retour du PM Choguel Maïga : « Il attend juste le OK de son médecin »

P.22

/ Culture & société /

Journées citoyennes de la FORSAT Civile : Le projet BAMAKO SANYA lancé !

P.23

/ International /

Inondations au Nigeria : 500 morts et 1,4 million de déplacés depuis juin

P.24

Tchad : Saleh Kebzabo, opposant au défunt Idriss Déby, nommé Premier ministre

P.25

/ Sport /

Neymar 2e, Mbappé 18e, Lewandowski 4e... Top 20 des joueurs les plus décisifs en Europe

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

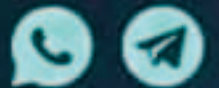
• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Sénégal | Aminata Touré « met du sable dans le couscous de BBY »

L'ancienne Première Ministre de Macky Sall, tête de liste de la coalition Benno Bokk Yakaar aux législatives de Juillet 2002, Aminata Touré, semble en rébellion contre son parti, depuis la désignation d'Amadou Diop, par le président de la République, comme candidat de la coalition à la présidence du parlement. Un choix, selon elle, contraire à ce qu'elle avait convenu avec Macky Sall qui, en lui demandant de mener les troupes à la bataille de Juillet, lui avait promis ce poste - tant convoité - en contrepartie....

Ce lundi 12 Septembre, après avoir boudé la fin de la très houleuse séance de l'élection du président de la nouvelle Assemblée nationale, issue des législatives de Juillet 2022, l'ancienne Première ministre, réagissant par tweet au vote, à sa place et par

procuration, par son collègue député et camarade de parti Farba Ngom. En effet, elle dira à ses followers avoir informé ce dernier de l'annulation de sa procuration. Un premier acte de rébellion avant sa radicalisation. (Dire au rédacteur de faire des phrases moins longues !)

Pour rappel, la coalition BBY avait obtenu 82 députés sur les 165 que compte l'Assemblée contre 80 à la coalition Yééwi Askanwi et 1 pour les Serviteurs. Des résultats qui ne lui donnent pas la majorité, qu'elle n'obtiendra qu'avec le ralliement de Pape Diop président de Bokk Giss giss. Un écart faible, fragile et précaire ; qui, très certainement, sera rompu avec le départ de Aminata Touré du groupe parlementaire de la majorité présidentielle.

On se souvient encore que, les 10 et 11 Septembre, veille de l'ouverture de la première session de la nouvelle Assemblée nationale, qui devait voir l'élection de son président, tous les élus de la coalition BBY étaient en séminaire dans la petite côte.

D'ailleurs ils viendront directement de cette retraite pour rejoindre l'Assemblée nationale le lundi 12, jour de la première session de l'Assemblée. Non sans avoir tous signé des procurations remises à Farba Ngom, malgré leur présence encadrée et assurée. De quoi avait-on peur ? Aminata Touré racontera avoir été informée du choix, du président de la République, par Macky Sall, lui-même, au téléphone, à quelques heures du vote. Ce ne sera



pas elle, comme convenu, mais Amadou Diop, inconnu du grand public et très proche du frère de la première Dame, Mansour Faye. Depuis, Aminata Touré est en rébellion. Après avoir récusé sa procuration, elle déclarera quitter le groupe parlementaire de BBY, pour s'inscrire comme député non aligné. Rejoignant

Pape Djibril Fall de Les Serviteurs et Thierno Alassane Sall ancien ministre de Macky Sall et leader de AAR Sénégal. Au regard de la précarité de sa majorité, chaque mouvement de député donne lieu à un nouveau décompte pour situer une majorité bien volage. Pape Diop en ralliant BBY a donné.

la majorité absolue à ce regroupement. Mais voilà qu'avec le départ de Aminata Touré partie, BBY perd cette majorité. L'ancienne ministre de la Justice, ancienne Première ministre, ancienne présidente du Conseil Economique Social et Environnemental, Aminata Touré est en guerre contre son



désormais ex-mentor, Macky Sall. Ce dernier sait qu'il a en face de lui une adversaire politiquement expérimentée. Qui plus est, Aminata Touré est la première femme directrice de campagne d'un candidat d'un parti de la gauche dite historique : Landing Savané et And Jeuf /MRND. Dire qu'elle est rompue aux arcanes de la politique est donc un bel euphémisme !

La première pomme de discorde, entre les deux personnalités, est sans doute venu du projet d'une troisième candidature de Macky Sall à la tête du pays que Dame Touré a toujours rejeté. Or Macky Sall a remis sur les rails tous ceux qui, dans son camp, osent avoir une idée contraire à la sienne sur cette question. Pourquoi d'ailleurs en a-t-il fait tête de liste des législatives, alors ?

Le président Macky Sall n'est plus le maître du jeu politique depuis l'avènement de la 14^{ème} législature, qui l'a vu perdre sa majorité absolue, passant de 125 députés à 82. D'autant moins qu'il ne peut compter que sur ses 82 députés. Il lui faut alors, Aminata Touré partie, malgré le ralliement de Pape Diop.

Il lui faut encore une voix au moins pour avoir

une majorité fut-elle relative. Inimaginable que ce soit chez les députés de Yééwi Askanwi, principale force de l'opposition, dirigée par Ousmane Sonko, Khalifa Sall et le marabout Moustapha Sy patron du PUR. Il s'y ajoute que les deux autres non alignés sont constants dans leur posture d'opposants, jusqu'ici en tout cas. Le maillon faible de ce duo de non aligné que rejoindra Aminata Touré reste le journaliste Pape Djibril Fall, car Thierno Alasane Sall est sans doute l'opposant le plus radical à Macky Sall, avec Ousmane Sonko et l'ancien Premier ministre Abdoul Mbaye, président de l'ACT. Comment Macky Sall pourrait-il dès lors gouverner ? Par ordonnances ?

Pire, il se susurre que Aminata Touré, pour avoir été tête de liste, a bien des députés de BBY qui lui doivent d'avoir été sur les listes, pour ne pas dire leur poste tout simplement. Ceux-ci vont-ils suivre la dame de fer, par loyauté et fidélité, et faire son jeu lors des votes ? C'est sans doute le scénario catastrophique envisageable pour l'actuel locataire de l'avenue Roume.

Pour employer une métaphore bien sénégalaise, Aminata Touré vient de jeter une belle

poignée de sable dans le couscous de BBY. Pour donner le ton de cette législature à haut risque, elle vient d'introduire une proposition de loi interdisant la nomination à de hauts postes de responsabilité, tout membre des familles du couple présidentiel. Pour elle, l'actuel président de l'Assemblée nationale Amadou Diop ne doit son poste qu'à sa proximité avec le beau-frère du président.

Dans ce contexte, malgré les nominations de Badio Camara à la présidence de Conseil constitutionnel et de Ismaël Madior Fall au ministère de la Justice, tous deux réputés proches du président, l'idée d'une troisième candidature de Macky Sall semble s'éloigner. Surtout lorsque le mouvement Y'EN A MARRE lance une campagne dénommée « Boul ko jéém », traduisez « N'essaie même pas ».

Essayer quoi ? Une troisième candidature, pardi !

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar, Sénégal



■ OMAR HAMIDOU TCHIANA



Les nombreux actes liberticides de Mohamed Bazoum au , son silence sur le 2e putsch au et la visite de son PM au Tchad prouvent que ses attaques contre le Mali ne sont pas motivées par une conviction démocratique mais démontrent sa soumission à la France et sa faiblesse.



■ Manou Maïchanou



Si surtout l'on se rappelle de ce qu'a dit récemment son ministre des affaires étrangères sur les régimes des colonels.

C'est d'autant plus inquiétant de savoir que tout l'acharnement contre les dirigeants du Mali n'était qu'une forme de prise de position dans le différend qui oppose la junte française obscurantiste à l'État malien. Si réellement, il se veut démocrate, qu'il fasse les mêmes déclarations contre le fils Deby tel qu'il le faisait maladroitement contre les dirigeants maliens.

■ Issa Kaba



AVANT PROJET EST UN MOT TRES IMPORTANT.
AVANT PROJET LES GARS.

L'article 10 de l'avant projet est une avancée significative.

■ MALI KANU



#Afrique, #Tchad

A 26 ans, Ibrahim Abdelkerim Sinine Karda est nommé chef de division des finances et du matériel de la Douane. Titulaire d'un master en droit fiscal, il est chef de l'entreprise ASKI Tchad.

Il a obtenu sa licence en droit public et son master en droit fiscal à l'université Emi Koussi, en 2019 et 2022. A ses années étudiantes, il était entre 2018-2019, le conseiller de la Fédération des étudiants de l'université Emi Koussi; en 2019-2020, le secrétaire général aux affaires externes de la même Fédération où il a pu obtenir une réduction de plus de 50% des frais de formation des étudiants de son

université au Centre d'apprentissage de la langue anglaise, Happiness...
Tchadinfos.com



■ Abdoulaye Bah



Pourquoi, on ne traduit pas les manuscrits de Tombouctou pour pouvoir les enseigner aux élèves, au lieu de les exposer dans les musées.

■ Les analyses d'Abdoul Niang



#Mali - #AIGE : Décret portant nomination des membres du collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections.

2 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DU MALI	
DECRET N°2022-0609/PT-RM DU 12 OCTOBRE 2022 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COLLEGE DE L'AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS « AIGE »	
LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT.	
Vu la Constitution ;	
Vu la Charte de la Transition ;	
Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;	
Vu la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale ;	
Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;	
Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;	
Vu le Décret n°2022-0485/PT-RM du 21 août 2022 désignant l'intrimaire du Premier ministre ;	
Vu le Décret n°2021-0476/PT-RM du 26 juillet 2021 fixant les intérêts des membres du Gouvernement.	
STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,	
DECRETE :	
Article 1^{er} : Sont nommés en qualité de membres du Collège de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections, au titre des :	
I. Représentants des pouvoirs publics :	
1. Le Général Siaka SANGARE, représentant du Chef de l'Etat ;	
2. Maître Moustapha CISSE, représentant du Chef de l'Etat ;	
3. Madame Nana SANDO, représentant du Chef de l'Etat ;	
4. Monsieur Salla SAMAKE, représentant du Premier ministre ;	
5. Monsieur Brakima FOMBA, Professeur de Droit Public, représentant du Conseil National de Transition ;	
6. Monsieur Koman SANDO, Administrateur Civil, représentant du Conseil National de Transition ;	
7. Monsieur Soutzymane SINAYOGO, Magistrat, représentant du Haut Conseil des Collectivités ;	
8. Monsieur Ousmane TRAORE, représentant du Conseil Economique, Social et Culturel.	
II. Représentants des partis politiques :	
1. Madame Oumou DICKO, Rassemblement Malien pour le Travail (RAMAT-PARTI RAHMA) ;	
2. Madame DAO Hawa KANTE, ALLIANCE Malienne pour le Travail (AMAT) ;	
3. Monsieur Salomon ONGOIRA, Alliance pour la Promotion et le Développement du Mali (APDM) ;	
4. Monsieur Harouna CISSOKO, Front Uni pour la Démocratie et le Changement (FUDEC) ;	
III. Représentants de la Société civile :	
1. Madame Djénébou DIAKITE, FORSAT CIVILE ;	
2. Monsieur Fily Moussa KANTE, RECOTRADE ;	
3. Monsieur Sékou COULIBALY, Collectif des Régions Non Opérationnelles (CRNOP) ;	
Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.	
Bamako, le 12 octobre 2022	
Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Colonel Assimi GOITA	
Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Premier ministre par intérim, Colonel Abdoulaye MARGA	
Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Colonel Abdoulaye MARGA	
Le ministre de la Retombée de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Idrissa MAIGA	
Le ministre du Développement rural, ministre de l'Economie et des Finances par intérim, Modibo KELLA	
Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Retombées politiques et institutionnelles, Madame Fatoumata Sékou DICKO	

NIANG TV



Le FMI va débloquer d'urgence 1,3 milliard de dollars pour l'Ukraine afin d'aider le pays à faire face aux chocs alimentaires.

Le nouveau Bureau de l' ASSEP sur le chemin de la redynamisation et du renforcement du partenariat avec la CMSS.

Trois mois après la mise en place du Bureau de l'Association des Editeurs de Presse (ASSEP), son président Ousmane Daou accompagné de quelques membres ont rendu une visite de courtoisie au Directeur Général de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS).

Cette démarche des nouveaux dirigeants de l'ASSEP vise à renforcer le partenariat existant avec la CMSS.

A cette occasion, le président Daou a salué et s'est félicité des relations cordiales établies entre la CMSS et les organes de presse membres de l'ASSEP.

Rappelons que l'ASSEP qui est un regroupement créé il y a de cela trois décennies compte environ 232 journaux en son sein .

Pour le Directeur Général, Ichaka KONE qui était entouré à cette circonstance de ses collaborateurs, cette visite montre à suffisance, l'importance et la considération que l'ASSEP accorde au renforcement de ses relations de partenariat avec la CMSS. Aussi, a-t-il réitéré ses félicitations pour leur élection à la tête de cet important outil de communication et de relations publiques. Il a souligné la disponibilité entière de son organisme à nouer et à renforcer un partenariat fécond et gagnant gagnant avec l'ASSEP.

Fatoumata Mah Thiam KONE, SCOM/CMSS



Coupe inter scolaire : la Mairie de la commune III et le district III en collaboration avec les cap de Bamako coura et du centre commercial organisent une coupe entre les différentes écoles fondamentales de la commune III . La compétition debute cet après-midi à 16 heures et se jouera en élimination directe.

Source: Drissa Coulibaly.



#ÉDUCATION

Les Syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 invitent leurs camarades à la tenue des Assemblées générales d'information le mercredi 19 Octobre 2022 sur toute l'étendue du territoire national. Ensemble nous sommes forts



Fahad Ag Almahmoud



Ce matin entre 9h et 10h un hélicoptère FAMA a effectué des frappes à Harim à 13 km sud-est de Tessit.

ibrahim sysawane



Les 2 groupes terroristes EIGS et JNIM se préparent à s'affronter dans la région de #Menaka et #Tessit. Les renforts de combattants de la CMA vont appuyer le groupe JNIM à Menaka. #Mali

■ Serge Daniel



#Sahel/D'après mes informations, 2 camions chargés de "vivres" ont mystérieusement disparu ce mercredi 12/10/ dans la zone dite "des 3 frontières" (Mali-Niger-Burkina)...Grande inquiétude chez les sous-traitants des organisations internationales qui demandent plus de sécurité !

■ Matthieu Millecamps



#Benin : une nouvelle attaque "terroriste" dans le nord-ouest du pays, dans la nuit de mardi à mercredi. Des terroristes ont tenté de s'infiltrer dans le dispositif des forces armées à Materi pour mener une "attaque complexe", selon l'état-major des armées.

■ Nathalie Yamb



La victoire de la Russie en Ukraine signifierait la défaite de l'OTAN." La bouche de Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord, a glissé: il a reconnu que c'est l'OTAN qui est en guerre contre la Russie. Ça, c'est fait



■ Mbaranga Gasarabwe



"I feel that when a danger does exist, we should act on the basis of that very fact that there is a danger ,whatever yr guesses are concerning the time of certain possible threatening developments, you should act as if things might happen tmrw " (Dag Hammarskjold, UN SG, 1955)

■ Wassim Nasr



C'est vraiment fourre tout « Le terrorisme » et nos responsables politiques, tétanisés par les jihadistes et obnubilés par les courbes des opinions publiques nourries aux raccourcis de tout genre, y sont aussi pour quelque chose

■ Agence France-Presse



La Russie a désigné officiellement le géant américain Meta, maison-mère de Facebook et Instagram, comme organisation "terroriste et extrémiste", ouvrant la possibilité de poursuites judiciaires renforcées contre ses utilisateurs dans le pays #AFP



■ Gouvernement du Mali



Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale : réunion de cadrage à l'ambassade du Mali à Washington. Le ministre de l'Économie et des Finances et gouverneur du Groupe de la Banque mondiale au Mali M. Alousséni SANOU participe aux Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tiennent en présentiel du 10 au 16 octobre 2022 aux sièges des deux institutions à Washington (USA). En vue d'une meilleure coordination des activités de la mission , le ministre de l'Economie et des Finances a présidé une réunion de cadrage à l'ambassade du Mali à Washington en présence de l'Ambassadeur du Mali aux Etats Unis Son Excellence M. Sékou BERTHE.



Résultats du recrutement des assistants et des maîtres-assistants de l'enseignement supérieur : Le CDVUIESM rejette, le département maintient !



Le différend semble déclaré entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique [Bien écrire le nom du ministère] et le Collectif des docteurs vacataires des universités, instituts et écoles supérieures du Mali (CDVUIESM), après la proclamation définitive des résultats relatifs au recrutement des assistants et des maîtres-assistants de l'enseignement supérieur.

Le CDVUIESM, à travers un communiqué n° : 0 0 1 /CDVUIEM/ 2022, publié et posté sur les réseaux sociaux, ce lundi 10 octobre 2022, a dénoncé des irrégularités ayant entaché la procédure de sélection dudit recrutement. Ces irrégularités auraient trait au non-respect du chronogramme de la proclamation des résultats, à la perversion des modalités de la mise en place de la commission, au favoritisme et népotisme sur le choix des postulants et la non-transparence des résultats proclamés. Aussi, un point de presse a été tenu le jour suivant par ledit collectif à la faculté de droit privé, sise la colline de Dababougou.

En raison des griefs signalés dans la procédure de sélection, le département en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'est trouvé dans l'obligation de réagir. Il l'a fait à travers une conférence de presse animée par le secrétaire général, Pr Amadou Ouane. C'était ce mardi 11 octobre 2022 dans le bâtiment abritant ledit ministère.

Le secrétaire général, parlant de transparence dans la procédure, dira qu'auparavant, un comité avait été mis en place pour établir des critères, qui ont permis de sélectionner les enseignants-chercheurs. Ces critères, selon Pr Amadou Ouane, prenaient en compte : l'expérience dans l'enseignement, l'expérience dans la recherche, le nombre de publications dans des revues avec comité de lecture.

A ces critères, s'ajoutaient, le nombre de communications physiques validés par des attestations de participation, la maîtrise de l'outil informatique, les distinctions honorifiques et la correspondance entre le diplôme du postulant et le poste ouvert. Après une première analyse des dossiers et la présentation d'un pré-rapport, le Comité de sélection a peaufiné le travail par une seconde analyse des dossiers pour s'assurer de l'exactitude des données de sa sélection.

Transparence électorale : COPER et l'ONG AFAD lancent la campagne de révision annuelle des listes électorales



Soucieuse de garantir des élections transparentes dans notre pays, la Coalition des Organisations Partenaires pour des Elections réussies (COPER) en partenariat avec l'Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD) a procédé au lancement de la campagne de révision annuelle des listes électorales édition 2022, soutenu par le PNUD.

Cette activité était présidée par Harouna Diarra, préfet du cercle de Kati, en présence Boubacar Traoré, représentant du maire de Kati, Ahmed Sekou Touré, Secrétaire Général de la COPER -Mali, et du président de l'ONG AFAD.

C'est pour contribuer au bon déroulement du processus électoral que la Coalition des organisations pour des élections réussies au Mali (Coper-Mali) a décidé de mener une campagne de sensibilisation et de mobilisation auprès de la population afin qu'elle puisse pleinement participer à l'édition 2022 de la révision annuelle des listes électorales.

Dans son discours, le Secrétaire Général de la Coalition des Organisations Partenaires pour des Elections Réussies, Ahmed Sékou Touré, a invité les populations à aller s'inscrire sur la nouvelle liste électorale. « Nous lançons un appel à toutes les populations d'aller s'inscrire sur les nouvelles listes électorales », a-t-il déclaré.

« Il faut que les nouveaux majeurs comprennent qu'ils doivent aller s'inscrire sur les nouvelles listes électorales. Qu'on sache aussi que les personnes décédées doivent être radiées de la liste électorale, ceux qui sont déplacés internes ou qui ont déménagé doivent aller s'inscrire sur les nouvelles listes électorales », a précisé Ahmed Sekou Touré.

De son côté, le préfet du cercle de Kati, Arouna Diarra, a invité les participants à s'investir pour le bon déroulement de la révision des listes électorales. « L'Etat a beau faire cette étape une priorité, il faut impérativement que les citoyens en fassent de même et aillent vers les commissions Administratives. sC'est en ce sens que l'objectif sera atteint au bénéfice de l'intérêt supérieur », a-t-il conseillé.

Maffenin Diarra

A noter, selon le secrétaire général, que, c'est au sortir de ce processus collégial, minutieux et laborieux, que le comité a validé les résultats ayant fait l'objet de proclamation suivant le communiqué n° 0035 / MESRS - SG du 6 octobre 2022.

Ki-Zerbo

Maroc : Nouvelle grève de la faim du militant Maâti Monjib



Le journaliste et historien franco-marocain Maâti Monjib, militant des droits humains, a commencé mercredi une nouvelle grève de la faim pour protester contre son interdiction de quitter le Maroc depuis deux ans.

M. Monjib, 61 ans, a indiqué à l'AFP qu'il avait décidé d'observer une grève de la faim pendant 48 heures après avoir été empêché par des agents de la sécurité à l'aéroport international de Rabat-Salé de prendre un avion pour l'Espagne pour participer à une manifestation culturelle. "C'est une violation flagrante de la loi", a-t-il estimé, car l'interdiction de quitter le territoire marocain "ne peut en aucun cas excéder un an". Il n'a pas été possible dans l'immédiat d'obtenir une réaction des autorités marocaines.

M. Monjib est poursuivi depuis 2015 pour "fraude" et "atteinte à la sécurité de l'Etat", un cas qui mobilise des ONG de défense des droits humains au Maroc et au-delà.

Il a été condamné en première instance le 27 janvier 2021, "in absentia", à un an de prison ferme et à une amende de 15.000 dirhams (1.400 euros). Une nouvelle audience en appel est prévue le 29 décembre.

Cet intellectuel est aussi sous le coup d'une instruction judiciaire depuis 2019 pour "blanchiment de capitaux", ce qui lui a valu trois mois de détention préventive avant qu'une mesure de liberté provisoire ne lui soit accordée le 23 mars 2021, au terme de 20 jours de grève de la faim. Il est suspecté de malversations dans la gestion d'un centre qu'il avait créé pour promouvoir le journalisme d'investigation. Des accusations qu'il rejette.

M. Monjib affirme que le but des poursuites vise à le sanctionner en raison de ses critiques du rôle de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST, le renseignement intérieur) dans la répression des opposants.

Deux autres journalistes marocains, Soulaïmane Raïssouni et Omar Radi, ont été respectivement condamnés à cinq ans de prison pour "agression sexuelle" et six ans de prison ferme pour "viol" et "espionnage".

Par ailleurs, le fondateur du quotidien arabophone Akhbar al Yaoum, Taoufik Bouachrine, a écopé d'une peine de 15 ans de prison pour des violences sexuelles qu'il a toujours niées.

AFP

Processus électoral : Des partis politiques et OSC préoccupés par le retard



Malgré les efforts engagés par les autorités de la transition, la classe politique et les organisations de la société civile constatent, quant à elles, un retard dans le processus électoral en cours au Mali. Ils demandent au gouvernement d'accélérer notamment le processus d'installation des membres du Collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE).

La coalition citoyenne malienne pour l'observation indépendante des élections au Mali (COCEM) déplore cette lenteur du processus. Pour Salia Traoré, membre de la COCEM, « le collège devait être mis en place depuis fort longtemps ». « Dans le chronogramme électoral, il est prévu la tenue du referendum le 19 mars. De ce fait, le processus d'opérationnalisation de l'AIGE devait être effectif depuis le 19 septembre pour respecter le délai de six mois mentionnés dans l'article 24 de la loi électorale », explique-t-il.

Le parti politique « La Plateforme Émergence Nouvelle Jigiya Kura » aborde dans le même sens. Son vice-président, Abdoulaye Traoré, souligne que « par rapport à la mise en place de l'organe unique de gestion des élections, l'éléphant annoncé est venu avec quatre pieds cassés ». « Nous sommes très préoccupés par ce retard au niveau du chronogramme électoral », rajoute-t-il.

A rappeler que le chronogramme adopté par le gouvernement prévoit le referendum en mars 2023. Les élections législatives doivent avoir lieu en octobre et novembre 2023. La présidentielle, elle, est prévue pour février 2024.

Les partenaires du Mali s'impliquent davantage pour une meilleure organisation de ces différentes étapes pour la tenue de l'élection présidentielle au Mali.

Rappelons que la fin de la transition, initialement prévue pour mars 2022, a été prolongée de deux ans après des tensions entre la CEDEAO et les autorités de la transition. Une situation qui avait amené la CEDEAO à imposer des sanctions contre le Mali le 9 janvier dernier.

Binadjan Dombia

Fête religieuse : Aux Comores, échauffourées et maisons incendiées

Des affrontements entre gendarmes et manifestants mercredi dans une petite ville comorienne, en raison d'un différend sur l'horaire de festivités religieuses, ont fait plusieurs blessés et vu plusieurs maisons incendiées, dont celle d'un ministre, a-t-on appris de sources concordantes.

Le gouvernement voulait cadrer cette "célébration de l'anniversaire du prophète Mahomet", en faisant débiter les festivités à 19 heures en semaine, pour empêcher qu'elles "n'interfèrent sur le temps de travail" dans la journée, a expliqué à l'AFP Houmed Msaidie, porte-parole du gouvernement.

Les Comores, archipel de l'océan Indien comptant près de 900.000 habitants dont l'écrasante majorité est musulmane, célèbrent pendant un mois la naissance du prophète Mahomet.

Mbeni, ville de 8.000 habitants située à 75 km de la capitale Moroni, avait décidé, à rebours de la décision gouvernementale, de faire commencer les prières et festivités ce mercredi à 15h30.

Les forces de l'ordre ont fait violemment irruption et "des affronte-



ments" ont suivi entre des groupes de fidèles et les gendarmes, selon plusieurs témoignages.

Le porte-parole du gouvernement estime qu'il n'y a pas eu usage disproportionné de la force. Les gendarmes "ont fait usage de gaz lacrymogène et face à la riposte des jeunes, ont tiré avec des balles à blanc", a-t-il précisé.

"Nous avons un blessé grave au bloc opératoire, une balle a traversé sa région lombaire", a déclaré sous couvert d'anonymat un médecin de l'hôpital de Mbeni, qui fait état d'au moins quinze blessés.

En représailles après le départ des forces de l'ordre, "des jeunes ont incendié plusieurs maisons dont celles du ministre des Finances, Mze Aboudou Chanfiou, de son directeur de cabinet et plusieurs autres, et la brigade de gendarmerie a été saccagée", a affirmé le préfet de la région, Ahmed Mohamed Omar, contacté au téléphone.

Sur les réseaux sociaux, on pouvait voir des maisons brûler dans la nuit et des routes barrées par des pneus en feu.

La ville de Mbeni est le fief de l'opposant Mohamed Ali Soilihi, finaliste de l'élection présidentielle qui a vu la victoire de Azali Assoumani en 2016.

AFP

Ségou : L'ont pris la main dans le sac

La Direction régionale des Transports terrestres, maritimes et fluviaux de Ségou a fait des faux dédouanements, outrepassant ses prérogatives et privant les services de l'assiette de recettes.

Selon un rapport interne à la Douane, la Direction régionale des Transports terrestres, maritimes et fluviaux de Ségou a établi des certificats de mise à la consommation, outrepassant ses prérogatives.

En effet, la Direction régionale des Transports terrestres, maritimes et fluviaux a pour mission l'établissement des permis et des certificats de conformité. Mais, à Ségou, la Douane a documenté des cas d'imitation de signatures et de contrefaçon de cachets de la douane, pour établir pour des véhicules des certificats de mise à la consommation pour des véhicules qui ne remplissaient pas les conditions.

Dans son rapport, la douane précise : « au regard de toutes les irrégularités constatées, nous sommes en face d'un réseau de transmission de faux dossiers de dédouanement de véhicules aux fins d'immatriculation. Tous les éléments constitutifs des dossiers sont faux. La finalité



de la démarche semble consister à faire immatriculer des véhicules qui n'ont jamais accompli les formalités douanières encore moins avoir acquitté les droits et taxes ».

A la douane, on s'interroge sur les « soutiens » des faussaires de la Direction régionale des Transports terrestres, maritimes et fluviaux de Ségou, dans la mesure où, rien ne se passe, malgré les dénonciations.

Alexis Kalambry
Source : Mali Tribune

Université de Ségo : Prévavis de grève illimitée des enseignants chercheurs...



En vue d'amélioration leur condition de travail, le collectif du personnel d'Enseignant-chercheur et administratif de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA) de l'université de Ségo, a déposé ce vendredi 7 octobre 2022, un prévavis de grève illimitée sur la table du ministre du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social. Ladite grève commencera à partir du lundi 17 octobre 2022.

C'est après une réunion extraordinaire, du personnel d'Enseignant-Chercheur et administratif de la faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA) de l'Université de Ségo, tenu le 6 octobre 2022, que le collectif a décidé d'observer un arrêt de travail illimité et la suspension de toutes les activités pédagogiques à la FAMA à compter du 17 octobre 2022.

En effet, ce prévavis de grève fait l'objet de plusieurs revendications. Le collectif reproche ainsi au doyen par intérim de la FAMA son refus d'organiser l'élection des chefs de départements alors que la fin du mandat de ces derniers et celui du doyen par intérim est arrivé à terme. Aussi, il dénonce son refus de signer les attestations de service bien que les arêtes soient signées. En plus de cela, le collectif reproche au doyen par intérim son refus également de signer les états des frais de transport des enseignants vacataires.

S'ajoute à leur liste de revendication, le refus du doyen intérimaire de proclamer les résultats de la licence 1 de la promotion 2020-2021, et l'ouverture des masters pour l'année 2021-2022.

A travers ce prévavis de grève le collectif entend faire pression sur le doyen par intérim pour obliger celui-ci à l'accomplissement des différentes revendications tels que : l'organisation des élections des chefs de département et celle du doyen ; ainsi que les autres requêtes citées. Par sa part, le comité AEEM de l'université de Ségo, à travers un message posté sur sa page Facebook, apporte son soutien aux enseignants grévistes. Le comité AEEM rappelle avoir envoyé une lettre, le 6 octobre dernier, demandant la proclamation des résultats définitifs de la promotion 2020, ainsi que l'organisation des sessions de rattrapage des semestres 3 et 5.

« Le comité a reçu une lettre de réponse émanant du doyen de la FAMA, mais les causes citées ne peuvent pas être un obstacle pour l'organisation des sessions et la proclamation des résultats » a-t-il déploré !

PAR AMINA SISSOKO / Source : InfoMatin

Ébola : Des essais cliniques de vaccins pourraient commencer prochainement en Ouganda, selon l'OMS



Des essais cliniques de vaccins contre Ebola pourraient débuter "dans les prochaines semaines" en Ouganda, où le virus sévit toujours, a déclaré mercredi le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Plusieurs vaccins contre ce virus sont à des stades de développement différents, deux d'entre eux pourraient être utilisés pour des essais cliniques en Ouganda dans les prochaines semaines, en fonction des autorisations réglementaires et éthiques du gouvernement ougandais", a déclaré mercredi le chef de l'OMS lors d'une réunion ministérielle d'urgence contre l'épidémie. Le bilan humain s'élève à "plus de 19" selon Jane Ruth Aceng, ministre de la Santé en Ouganda, qui a recensé le mois dernier son premier décès provoqué par Ebola, un virus ultra-contagieux, depuis 2019. Des professionnels de santé figurent parmi les victimes. "Malheureusement, les vaccins contre Ebola qui ont été si efficaces pour contrôler les récentes épidémies d'Ebola en RD Congo ne sont pas efficaces contre le type de virus Ebola qui est responsable de l'actuelle épidémie en Ouganda", a déploré Tedros Adhanom Ghebreyesus. En cause: une souche venue du Soudan.

Le directeur de l'OMS, qui participait à cette réunion depuis Genève, a compté 54 cas avérés et 20 probables, à quoi il faut ajouter 660 cas contacts sous "suivi actif". Le premier cas a été signalé le 20 septembre dans le district central de Mubende. Plusieurs infections ont ensuite été recensées dans quatre autres régions.

"Notre principal objectif maintenant est d'aider le gouvernement de l'Ouganda à rapidement contrôler et contenir cette épidémie, de stopper sa propagation aux districts et aux pays voisins", a expliqué le Dr. Tedros à des journalistes. Le risque de transmission inter pays est "élevé à cause des mouvements entre l'Ouganda et d'autres pays", a estimé l'OMS. L'Ouganda, pays d'Afrique de l'Est a connu plusieurs épidémies d'Ebola, dont la dernière en 2019 qui a tué au moins cinq personnes. Souvent fatal, ce virus provoquant des fièvres hémorragiques a été découvert en 1976 et sévit surtout dans l'Ouest du continent.

La pire épidémie dans cette zone, entre 2013 et 2016, a fait plus de 11.300 victimes.

La semaine dernière, les Etats-Unis ont décrété un dépistage plus strict des voyageurs en provenance d'Ouganda.

AFP



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Coopération militaire : Le mali et l'Ouganda signent un accord



Le Mali a signé, ce lundi, un accord de coopération militaire avec l'Ouganda pour une durée de 5 ans avec tacite reconduction, après 3 jours de discussions bilatérales. Ce document, le premier cadre de coopération militaire à être signé entre les deux pays, vise à promouvoir et à renforcer davantage les liens d'amitié et de fraternité entre les forces armées des deux parties.

La cérémonie de signature de l'accord a eu lieu dans la capitale ougandaise entre les ministres de la Défense de l'Ouganda et du Mali, respectivement Vincent Bamulangaki Ssempijja et Sadio Camara. Les équipes techniques des deux pays ont rédigé un cadre juridique militaire de cet accord qui guidera l'ensemble du processus de promotion de l'unité et de la coopération militaire entre les deux pays. Le protocole d'accord Ouganda-Mali est le premier cadre de coopération militaire à être signé entre les deux pays et vise à promouvoir et à renforcer davantage les liens d'amitié et de fraternité entre les forces armées des deux parties.

Selon le protocole d'accord, les parties coopéreront dans les domaines suivants : formation réciproque du personnel militaire ; échange entre les institutions académiques militaires, formation en recherche et sauvetage ; renseignement militaire, opérations terrestres et aériennes, protection de l'environnement par les forces armées, cartographies et hydrographies, services de santé militaires, opérationnalisation des stratégies bilatérales de lutte contre le terrorisme, prévention et lutte contre l'extrémisme violent, communications, électronique, systèmes d'information et cybersécurité, entre autres. Signé pour 5 ans et entrant en vigueur à la date de signature, cet accord sera automatiquement renouvelé pour des périodes successives de 5 ans à la fois, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 3 mois à l'autre partie par voie diplomatique.

Lors de cette cérémonie, le ministre ougandais a promis que son pays resterait pleinement engagé à travailler avec le Mali pour faire face

aux menaces communes.

« Cet engagement s'inscrit dans la vision conçue par nos chefs d'État respectifs Yoweri Museveni et le Colonel Assimi Goita, qui ont jugé prudent de renforcer nos relations pour le bénéfice mutuel de nos pays frères », a indiqué Ssempijja, en exprimant sa gratitude pour la formalisation de la coopération et attend avec impatience de nouveaux engagements mutuellement bénéfiques pour les deux pays.

« Il ne fait aucun doute que la conclusion et la formalisation de ce cadre faciliteront une coopération plus étroite, notamment entre nos institutions de défense et militaires », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que l'exigence d'efforts concertés en termes de formation partagée et d'échange de compétences et d'expériences, notamment entre les militaires, est une réalité qui ne peut être ignorée.

Le ministre de la Défense de l'Ouganda a noté que dans l'esprit du panafricanisme, le gouvernement ougandais reste ouvert à travailler en étroite collaboration avec le Mali pour renforcer la sécurité continentale, en renforçant les capacités des entités de défense et militaires.

Pour sa part, le ministre Sadio Camara a indiqué que son pays a entamé un effort de réforme du secteur de la sécurité dans le but d'accorder une attention particulière à la mobilisation des masses civiles contre le terrorisme.

Il a informé la réunion que le colonel Assimi Goita était fier et reconnaissant de cette rencontre avec Yoweri Museveni dans la coopération militaire et sécuritaire qui améliorera le développement des deux pays.

« Le Mali a élaboré une stratégie globale de sécurité et est très conscient du professionnalisme de l'armée ougandaise, une force connue sur le continent africain. Le Mali voudrait s'en prendre à la même formation militaire, au renseignement militaire et à l'éducation militaire », a-t-il réitéré.

Le général de brigade Mathew Gureme, chef de la formation et du recrutement de l'UPDF qui représentait le chef des forces de défense (CDF) de l'UPDF, a noté que le cadre militaire signé est acceptable pour les deux pays frères.

Source : InfoMatin

IHEM-IAU : Des nouveaux programmes de formation en MBA et Doctorat

Ce sont des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises et à l'environnement changeant du monde des affaires



L'Institut des hautes études en management (IHEM), dans le souci de mettre à la disposition de notre pays des ressources humaines de qualités, capables de relever les défis actuels, a noué un partenariat avec une l'université américaine, International American Universty (IAU). Basée à Los Angeles, dans l'Etat de Californie, cette université américaine, par le biais de l'IHEM pourra accueillir les étudiants maliens désireux de poursuivre leurs cursus universitaires pour décrocher un diplôme post universitaire. Dans le but de porter l'information à la connaissance du public, la direction générale de l'IHEM a jugé utile de rencontrer les pro-

fessionnels des médias dans son enceinte. C'était ce vendredi 7 Octobre 2022, à la faveur d'une conférence de presse. Pour mieux éclairer la lanterne des hommes et des femmes de la presse ainsi que des étudiants venus nombreux pour la circonstance. Le directeur général de l'IHEM, Moussa Sidibé, était entouré du conseiller d'anglais, Gaoussou Mariko, du responsable d'études et pédagogique, Boubacar Keita et de la responsable financière et marketing, Mme Camara Adam Ouédraogo, pour ladite conférence de presse. Concernant le diplôme de Master en administration des affaires (MBA), trois (3) programmes sont proposés. Il s'agit de : MBA en

Administration des Affaires (MBA) ; MBA en Analyse Commerciale (MBA-Ban) et MBA en Administration des systèmes d'information et de gestion (MBA-MIS). Ces formations sont organisées en deux (2) années universitaires avec trois (3) possibilités d'inscription. Quant au Doctorat, il est articulé autour de deux programmes : le Doctorat en Administration des Affaires qui donne la possibilité aux étudiants et aux professionnels, d'atteindre un niveau de connaissance universitaire et pratique très avancé sur les problématiques abordées dans le monde des entreprises et des affaires. Programmé sur quatre (4) ans, ce programme est articulé selon le modèle d'enseignement, en recherche des grands business School américains. A cela s'ajoutent les formations de Doctorat en Administration des Affaires (DBA) et en Doctorat de gestion. S'agissant des coûts des formations, ils sont évalués à trois niveaux. Pour le MBA présentiel, à Los Angeles, le prix de la formation est fixé 8 500 000 de nos francs. Celui-ci en ligne est arrêté au montant de 7 500 000 de nos francs. Et la formation pour le cycle du Doctorat est de 9 000 000 000 de F CFA. A retenir que l'IHEM est une université privée de droit malien. Elle donne aux étudiants et professionnels du pays et ceux de la sous-région, des formations de hauts niveaux. L'IAU, son désormais partenaire, est un business School basé à Los Angeles aux États-Unis, qui accueille des étudiants internationaux pour des formations de haut niveau sur les métiers du management et de la gestion d'entreprise.

Ki-Zerbo



Semaine Russe de l'Énergie, édition 2022 : Le Mali représenté par le ministre Lamine Seydou TRAORE

Une délégation malienne conduite par le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré, participe au 5e Forum international de la Semaine russe de l'énergie (REW 2022) qui s'est ouvert, mercredi 12 octobre à Moscou.

Ce forum international constitue un événement de haut niveau, organisé depuis 2017, en direction des responsables et leaders mondiaux de l'énergie. La « Semaine russe de l'énergie », en effet, a acquis le statut d'événement principal dans le domaine de l'efficacité énergétique en Russie et à l'étranger. Il réunit des ministres, des dirigeants des grandes firmes énergétiques, de hauts fonctionnaires, des experts et des décideurs pour débattre de la dynamique énergétique mondiale ainsi que pour faciliter le dialogue autour des questions ayant une incidence sur les enjeux énergétiques.

A l'instar de plusieurs pays, le Mali prend part à ce forum international - à travers son ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau -, M. Lamine Seydou TRAORE accompagné d'une forte délégation.

Le vice-Premier ministre russe et président du comité d'organisation de REW, Alexander Novak, a déclaré que la sécurité énergétique

actuelle dans le monde dépend des opérations fiables des secteurs du carburant et de l'énergie. Il a souligné l'importance de trouver un point commun entre les parties qui jouent un rôle important sur le marché de l'énergie, de discuter des défis et des problèmes, d'échanger des points de vue, d'élargir les relations commerciales et développer de nouveaux domaines de coopération. Le forum REW 2022 aidera à soutenir tout cela, a-t-il affirmé.

Au cours d'un panel qui avait pour thème « Russie-Afrique : Développement de l'énergie durable », le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré a expliqué que l'accès à l'énergie durable, fiable et accessible est au cœur des objectifs de développement durable et des enjeux du changement climatique.

S'agissant des opportunités de coopération entre le Mali et la Fédération de Russie dans le domaine de l'Énergie, le Ministre Traoré a précisé que son département a signé en juin

2022 un protocole d'accord de coopération avec l'Association de la Coopération Économique avec les Pays Africains (ACEPA). Ledit protocole couvre un certain nombre de domaines prioritaires dans les secteurs de l'énergie, des mines et du pétrole.

En ce qui concerne l'énergie, il a souligné la réalisation des projets de centrales hydroélectriques, la réalisation de projets de centrales à gaz et de maintenance des centrales thermiques existants et la réalisation des projets de lignes de transports électriques. L'établissement des partenariats avec les opérateurs pour l'importation de gaz butane, figure aussi en bonne place dans ce protocole de coopération.

L'objectif du Forum est de présenter le potentiel du complexe énergétique russe et de développer la coopération internationale dans le secteur de l'énergie. Le Forum représente une plateforme de discussion des principaux défis rencontrés par le secteur de l'énergie et des problèmes de développement des secteurs suivants: le secteur gazier, le secteur pétrolier, le secteur houiller, la pétrochimie l'énergie électrique, l'énergie nucléaire, l'énergie hydraulique ; les sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique.

Le programme du Forum compte plusieurs dizaines d'événements de formats différents, tels qu'une session plénière, des tables rondes, des discussions, des conférences, des rencontres sectorielles, etc.

■ Maffenin Diarra





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Abdel Kader Maiga du M5-RFP sur la refondation : “le changement n’est pas en train d’emboiter le pas”

Ce mardi 11 octobre 2022, que Abdel Kader MAIGA, membre du Comité stratégique du M5-RFP a animé un point de presse, sur la militarisation de la police et de la protection civile. Au cours de cette rencontre avec les médias, Abdel Kader MAIGA n’a pas manqué d’informer l’opinion sur l’état de santé de son mentor et également premier ministre de la Transition, Dr Choguel Kokalla MAIGA. Il a affirmé que le chef du gouvernement de la Transition, porte mieux physiquement est retourné chez lui.

« Le Premier ministre, Choguel K MAIGA lit, réfléchit et analyse les sujets. Il est toujours plongé dans les sujets du pays. Il marche seul, il mange correctement comme il le veut. Je pense que Choguel K. MAIGA va commencer le travail du plutôt possible dès l’accord de son médecin », a-t-il rassuré.

Concernant le statut militaire, Abdel Kader MAIGA du M5-RFP trouve que la militarisation de la police et de la protection civile était nécessaire, au regard de la situation sécuritaire du pays. Il a rappelé que cette disposition était une des recommandes des Assises nationales de la refondation (ANR) tenues en décembre 2021.

« Nous avons vu des fichiers sur lesquels, il y avait des morts qui touchaient des perdiems. Nous avons vu au niveau de l’Education nationale où il y avait des gens qui n’ont jamais existé et qui touchaient deux à trois salaires. Des gens prennent les salaires d’autres personnes, parce qu’ils sont mutés. Toute chose qui prouve à suffisance qu’il y a trop de désordre dans le Pays», a-t-il dénoncé. Aux dires d’Abdel Kader MAIGA, dans les recommandations des ANR, il avait été dit d’attribuer au Président de la République, pour le besoin de la lutte contre le terrorisme, la sécurité et la défense du territoire, le pouvoir de prendre un décret pour mobiliser les forces paramilitaires pour la défense de la patrie. Selon lui, il fallait donc matérialiser cette dis-

position par la militarisation de la police et de la protection civile soit une action qui va dans ce sens.

Cependant, Abdel Kader MAIGA a rappelé que l’idée de la militarisation de la police n’était pas commencée aujourd’hui dans notre pays. Il a soutenu que la police avait passé par plusieurs phases. Pour preuve !

Le militant du M5-RFP a révélé que dans les années 1960, la police était semi militarisée. Ensuite, les autorités nationales ont donné à la police le statut militaire, vers 1973. Ainsi, quelques années plus tard, explique-t-il, les événements de mars 1991 ont fait que la police avait été démilitarisée.

Toutefois, Abdel Kader MAIGA a soutenu que sur proposition des Maliens lors des Assises nationales de la refondation tenues en 2021, les autorités nationales décident aujourd’hui de revenir encore sur la militarisation de la police et de la protection civile.

Parce que, dit-il, le Pays traverse des mo-

ments très difficiles, ce qui fait que la militarisation de la police est une nécessité, a-t-il précisé.

De son analyse de la situation globale dans notre pays et dans la région du Sahel, il ressort que le Mali fait l’objet de plusieurs complots sur le plan international.

En revanche, le conférencier a expliqué que le chantier de la réforme du pays évoluait. Il a illustré son propos par la mise en place de la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution qui, d’ailleurs, vient de remettre son Rapport au Chef de l’Etat, Assimi GOITA, ce mardi 11 octobre 2022. A cela s’ajoute la militarisation de la police et de la protection civile.

« Tout cela prouve que la Refondation est véritablement en marche ; mais le problème qui se pose, c’est que le changement n’est pas encore en train d’emboiter le pas », a reconnu Abdel Kader MAIGA du M5-RFP.

Cependant, il a expliqué qu’il y a une grande différence entre la Refondation du Mali et le changement que les Maliens attendaient. Dans son propos, Abdel Kader MAIGA a expliqué que le changement du Mali est lié en premier, l’Homme malien. Selon lui, les Maliens doivent oublier certaines pratiques afin de changer le pays.

Par SABA BALLO
Source : InfoMatin



Avant-projet de Constitution : Des innovations mais...

Il était attendu par l'ensemble des maliens. Il a été enfin remis au Président de la Transition. Il, c'est l'avant-projet de la Constitution. Passera-t-il comme lettre à la poste ? La question reste posée, puisque certains n'étaient pas favorables à la rédaction d'une nouvelle Constitution.

La commission de rédaction de la nouvelle constitution a déjoué les pronostics des pseudos-constitutionnalistes. Ceux-ci avaient indiqué qu'il était quasi-impossible de faire les consultations nécessaires et de produire un travail consensuel dans le délai imparti. Dès après sa mise en place par le président de la Transition, la commission, soucieuse de maintenir l'équilibre social a rencontré l'ensemble des forces vives de la nation pour recueillir leurs observations et suggestions afin de doter le Mali d'un instrument juridique plus consensuel avant même le référendum pour son adoption. Le président de la commission a annoncé que la restitution sera faite avant le 31 octobre 2022 à l'ensemble des parties prenantes.

Tous les Présidents démocratiquement élus ont émis l'idée de réviser la Constitution de notre pays sans jamais pouvoir le faire. Les autorités de la Transition viennent de franchir un pas important dans ce sens. La refondation d'un Etat passe inéluctablement par une Constitution robuste avec des garde-fous pour éviter de tomber dans les dérives. L'adoption de cette Constitution conduira le Mali à la 4ème République. La nouvelle Constitution comporte 195 articles alors que l'ancienne n'en comportait que 122. Plusieurs articles ont été modifiés avec des innovations majeures. La forme laïque du pays est très clairement affirmée en tenant compte des aspirations des confessions religieuses qui demandaient plus de contenu à ce niveau. Le caractère unitaire du pays ressort aussi clairement. L'article 46 lève le voile sur la nationalité de ceux qui prétendent gouverner le Mali. Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de sa candidature. Il doit jouir de tous ses droits civils et politiques, être de bonne moralité et de grande probité. Il doit être âgé de 35 ans au moins et de 75 ans au plus à la

date de dépôt de la candidature et être apte à exercer la fonction. Cet article exclut d'office les binationaux. Par ailleurs, une fois par an, dans le courant du premier trimestre, le Président de la République prononce devant le Parlement réuni en Congrès un discours sur l'Etat de la Nation. Le discours sur l'Etat de la Nation est suivi de l'intervention du représentant de l'opposition et du représentant de la majorité selon les modalités fixées par le règlement intérieur du Congrès. Ces nouveautés ont pour vocation de bâtir des institutions fortes pour la conduite des affaires de l'Etat. Autre innovation, le nombre de ministres ne peut excéder 29 quelle que soit leur dénomination. Avant son entrée en fonction, le Président de la République prête serment devant la Cour constitutionnelle au cours d'une cérémonie solennelle.

L'article 154 laisse les maliens sur leur faim. Il indique que la Cour constitutionnelle veille à la régularité de l'élection du Président de la République et des opérations de référendum. Elle examine les réclamations et proclame les résultats définitifs. Or, on se souvient que toutes les contestations post-électorales sont nées après la proclamation des résultats définitifs par la celle-ci. Les maliens dans leur écrasante majorité avaient demandé lors des Assises Nationales de la Refondation que la Cour constitutionnelle n'intervienne qu'en cas de contentieux électoraux. Le nombre d'institutions passe de 8 à 7 avec la suppression de la haute cour de justice et le haut conseil des collectivités territoriales. Les institutions retenues sont : le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement, la Cour suprême, la Cour constitutionnelle, la Cour des comptes, le Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental. Il faut rappeler que la Cour des comptes obéit à exigence sous régionale dans le cadre de l'UEMOA. Le parlement comporte 2 chambres à savoir l'Assemblée nationale et le Haut conseil de la nation. Il est stipulé à



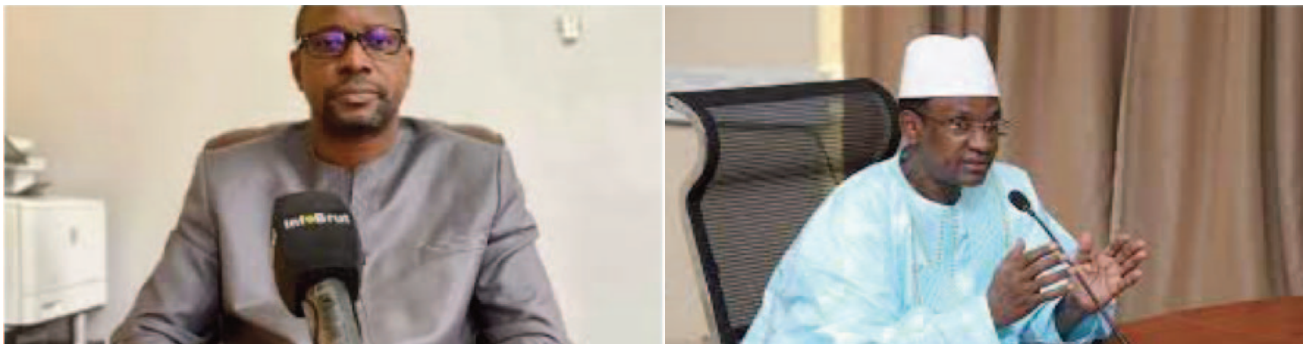
l'article 110 de l'avant-projet de la nouvelle Constitution que le député ou le conseiller de la Nation a l'obligation de participer aux travaux des commissions et des séances plénières, sous peine de sanctions prévues par les règlements intérieurs de l'Assemblée nationale et du Haut Conseil de la Nation. Il faut noter également que le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Haut Conseil de la Nation sont élus pour la durée de la législature.

Le Président de la République ne peut plus dissoudre l'Assemblée nationale. Pour plus de stabilité des institutions, la commission de rédaction a proposé des mécanismes solides. Il en ressort qu'aucune procédure de destitution ne peut être initiée dans les deux premières années qui suivent l'entrée en fonction du Président de l'Assemblée nationale ou du Haut Conseil de la Nation. La destitution est prononcée à la majorité des deux tiers des membres de la chambre concernée dans les conditions déterminées par son règlement intérieur. En cas de destitution, l'Assemblée nationale ou le Haut Conseil de la Nation procède à l'élection d'un nouveau Président dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Le nouveau Président achève le mandat du Président destitué. Autant dire que les rapports entre gouvernement et parlement sont bien définis dans le présent avant-projet de Constitution.

■ Ibrahim Sanogo

Abdel Kader Maïga sur le retour du PM Choguel Maïga : « Il attend juste le OK de son médecin »

Membre du Comité stratégique du M5-RFP, Abdel Kader Maïga, a annoncé, dans une interview accordée à certains medias de la place, le retour très prochain du Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga. Selon lui, le chef du gouvernement n'attend que le « OK de son médecin » pour reprendre les activités.



Contrairement à certaines rumeurs qui bruissent sur la toile, rumeurs selon lesquelles Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga porterait des séquelles de sa maladie, la réalité est qu'il récupère très bien. C'est, du moins, ce qui ressort de l'intervention d'Abdel Kader Maïga, l'un de ses proches. « **Nous rendons grâce à Dieu, nous remercions le bon Dieu parce qui a donné la force au Dr Choguel Kokalla Maïga de recouvrer sa santé. Aujourd'hui, il est chez lui à la Base et j'avoue qu'il se porte mieux. Tout ce qu'on dit par rapport à son esprit ou sa forme physique n'est pas vrai. Choguel lit, réfléchit, cause et analyse. Il est toujours plongé dans les sujets du pays** », a-t-il laissé entendre. Selon Abdel Kader Maïga, le Premier ministre reprendra bientôt le travail. « **Choguel est juste en train d'attendre le OK de son médecin. Sinon, il peut travailler et je pense qu'il doit commencer le plus tôt possible**

s'il a l'accord de son médecin ». Et d'ajouter : « **Nous remercions tous ceux qui ont prié pour lui** ».

Admis dans une clinique de Bamako, Dr Choguel Kokalla Maïga a regagné son domicile il y a deux semaines. Mardi dernier, des fausses informations ont annoncé sa démission. « **Il n'en est rien. Le Premier ministre récupère très bien. Il va bien aujourd'hui et reprendra le travail très bientôt** », nous a relaté un de ses proches.

Par ailleurs, au cours de l'interview, Abdel Kader Maïga s'est longuement prononcé sur la militarisation de la Police et de la Protection civile. Selon lui, les Assises nationales de la refondation tenues du 11 au 30 décembre 2021 ont formulé 517 recommandations parmi lesquelles la militarisation de la Police. « **Les Assises sont l'ancrage de l'idée de la militarisation de la Police et de la Protection civile** », a-t-il précisé. Pour lui, il était nécessaire de militariser la police et la Protection

civile. « **Dans les recommandations des Assises, il avait été dit - pour le besoin de la lutte contre le terrorisme - d'attribuer au président le pouvoir de pendre un décret pour mobiliser les forces paramilitaires pour la défense de la patrie. Il fallait donc matérialiser cette disposition** », explique M. Maïga qui soutient que « **l'idée de la militarisation de la Police n'a pas commencé aujourd'hui. La militarisation de la Police et de la Protection civile est une nécessité absolue, car notre pays traverse une situation difficile** ».

Toujours selon lui, l'avantage de cette militarisation, c'est qu'on n'aura qu'un seul ministère de la Défense et de la Sécurité. Cela, explique-t-il, permettra une très bonne centralisation des décisions concernant la défense et la sécurité. « **La militarisation de la police ne peut être qu'un atout majeur pour le Mali. Il faut même songer à militariser les agents des eaux et forêts** », soutient le cadre du M5-RFP.

Par ailleurs, le président de la Coalition contre la partition du Mali a insisté sur la nécessité d'appuyer les autorités de la transition dans leur combat pour la souveraineté. « **Nous avons déclaré la guerre au néo-colonialisme. On ne nous fera pas de cadeaux. On ne nous laissera jamais tranquille et nos ennemis viendront de l'intérieur comme de l'extérieur** », a-t-il mis en garde.

Anguimé Ansama



Journées citoyennes de la FORSAT Civile : Le projet BAMAKO SANYA lancé !

La cérémonie de lancement de l'acte II du projet dénommé « BAMAKO SANYA » s'est tenue le samedi 8 octobre au palais de la culture Amadou Hampaté Bah. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du lancement de l'acte 2 des journées citoyennes de la FORSAT-Civile. Elle a été présidée par le chef de cabinet du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, qui avait à ses côtés la présidente de la FORSAT civile, Toure Aiché Baba Keïta ; le président de l'AREMA ; le gouverneur de Bamako et plusieurs personnalités. Le projet, « BAMAKO SANYA » a pour objectif d'assainir la ville de Bamako. Il consiste à mettre en compétition les six communes du district de Bamako qui se fixeront pour objectif d'assainir les édifices publics. Au cours de son allocution, le gouverneur du

district de Bamako s'est réjoui de constater qu'une organisation se soucie de la salubrité de Bamako.

« Nous souhaitons que Bamako retrouve sa propriété d'Antan. Je dirai à la FORSAT Civile que nous ne ménagerons aucun effort pour les appuyer », a-t-il dit.

De son côté, le coordinateur des chefs de quartier de Bamako, Bamoussa TOURÉ, a donné l'engagement de l'ensemble des chefs de quartier du district de Bamako pour le succès de cette entreprise qui consiste à mettre la ville de Bamako dans son ancienne image, 'Bamako ville propre'.

Pour sa part, la présidente de la Fédération des Organisations et Regroupements de Soutien aux Actions de la Transition (FORSAT Civile) dira que le projet « BAMAKO SANYA » est l'acte II des journées citoyennes de la FORSAT

Civile qui va consister à assainir notre capital. A cet égard, elle a précisé que pour la première semaine l'objectif est d'assainir les écoles, la seconde semaine, les centres de santé, la 3e semaine les hôpitaux, la 4e semaine les lieux de divertissements des enfants, la 5e semaine les monuments et la semaine les mairies. De même, la présidente de la FORSAT civile a indiqué qu'une fois que la première phase sera faite et à hauteur de souhait, 2 000 000 de FCFA de kits sanitaire sera donné au premier, 1 500 000 de FCFA de kit sanitaire au deuxième et 1 000 000 de FCFA de kits sanitaire au troisième pour qu'ils puissent organiser encore des concours au niveau inter-quartier. « La première phase se passera entre les communes et la seconde phase entre les quartiers », a-t-elle fait savoir.

« Notre ambition qui est de devenir « le principal réseau de jeunes citoyens actifs » est noble et réaliste avec l'aide de tous. C'est un modèle de démocratie, de développement durable qu'il convient de renforcer et pérenniser », a-t-elle laissé entendre.

Quant au chef de cabinet du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Abdramane OUATTARA, il a remercié la FORSAT Civile pour son engagement en faveur des questions de salubrité, d'environnement et d'assainissement.

Questions, fait-il savoir, « planétaires qui constituent aujourd'hui un défi majeur ». Il a exprimé toute sa reconnaissance à l'égard de la présidente de la FORSAT civile pour conduire cette opération afin de mettre en œuvre ce projet de société du président de la transition, le colonel Assimi GOÏTA. « Relativement à la question de salubrité et d'assainissement, les autorités traditionnelles dans le développement local jouent effectivement un très grand rôle », a-t-il avancé. Rappelons que cette cérémonie a pris fin par la remise de matériels de nettoyages aux six communes de Bamako.

Par Abdoulaye OUATTARA
Source : InfoMatin



Inondations au Nigeria : 500 morts et 1,4 million de déplacés depuis juin



Plus de 500 personnes sont mortes depuis juin dans les inondations les plus meurtrières de la décennie au Nigeria provoquées par des pluies exceptionnelles, forçant 1,4 million d'habitants à fuir leur foyer, selon les autorités.

Depuis le début de la saison des pluies, de nombreuses régions du pays le plus peuplé d'Afrique ont été ravagées par les inondations, faisant craindre une aggravation de l'insécurité alimentaire et de l'inflation.

"Plus de 1,4 million de personnes ont été déplacées, environ 500 sont déclarées mortes" et 1.500 autres blessées dans les inondations, a affirmé mardi le ministère nigérian des Affaires humanitaires.

Plus de 45.000 maisons et 70.000 hectares de terres agricoles ont également été complètement détruits, ajoute le communiqué de la directrice adjointe de l'information du ministère, Rhoda Ishaku Iliya.

Un porte-parole de l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA), Manzo Ezekiel, a déclaré à l'AFP mercredi que le bilan du com-

muniqué date du weekend dernier.

La saison des pluies commence généralement en juin, mais les inondations ont été particulièrement meurtrières entre "août et septembre", a affirmé M. Ezekiel.

"Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour porter secours aux personnes touchées par les inondations", a assuré Nasir Sani-Gwarzo, un responsable du ministère des Affaires humanitaires.

Vendredi, 76 personnes sont mortes dans un accident de bateau dans l'Etat d'Anambra (sud-est), lorsque la crue du fleuve Niger a provoqué son naufrage.

Des précipitations importantes sont à nouveau attendues au Nigeria dans les prochaines semaines -la saison des pluies prend généralement fin en novembre dans le Nord et en décembre dans le Sud-, faisant craindre davantage de dégâts.

Outre la pluie, les inondations sont également provoquées par la libération d'eau de plusieurs barrages, un processus censé prévenir les inondations.

En 2012, des inondations particulièrement meurtrières avaient fait 363 morts et 2,1 millions de déplacés.

L'Afrique subsaharienne est particulièrement touchée par le changement climatique et nombre de ses économies sont aux prises avec les répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Au Nigeria, pays de quelque 215 millions d'habitants, les producteurs de riz ont prévenu que les inondations dévastatrices de cette année pourraient faire grimper les prix, alors que l'importation de riz est interdite pour stimuler la production locale.

D'après un rapport conjoint publié en septembre par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Nigeria fait déjà partie des six pays du monde confrontés à un risque élevé de niveaux catastrophiques de famine.

AFP

Tchad : Saleh Kebzabo, opposant au défunt Idriss Déby, nommé Premier ministre



Saleh Kebzabo, opposant historique au président Idriss Déby Itno, a été nommé mercredi Premier ministre du Tchad, premier acte d'une nouvelle période de transition de deux ans confiée à Mahamat Déby Itno, au pouvoir depuis 2021.

M. Kebzabo, 75 ans, ancien journaliste, quatre fois candidat à la présidentielle contre feu le maréchal Déby, "est nommé Premier ministre", lit-on dans un décret signé par le chef de l'Etat.

Le parti de M. Kebzabo avait déjà rallié il y a 18 mois le gouvernement nommé par la junte militaire dirigée par le jeune général Mahamat Déby.

Le 20 avril 2021, à l'annonce de la mort du maréchal Déby, tué par des rebelles en se rendant au front, l'armée avait proclamé son jeune fils le général Mahamat Déby, 37 ans, Président de la République à la tête d'une junte de 15 généraux, pour une période de transition de 18 mois devant mener à des élections "libres et démocratiques".

Mais lundi, il a été investi à nouveau chef de l'Etat pour une transition prolongée de deux ans, sur proposition d'un Dialogue national censé réunir toutes les composantes de la société tchadienne ainsi que la rébellion mais

boycotté par une très grande majorité de l'opposition politique et armée.

Mahamat Déby s'était engagé lundi à nommer "dans les tout prochains jours" un "gouvernement d'union nationale".

Après sa nomination, M. Kebzabo a promis d'"accompagner" le chef de l'Etat "dans une grande œuvre (...) les deux prochaines années pour la transition politique", en répondant à des questions de journalistes devant son domicile.

M. Kebzabo, après avoir été l'un des opposants les plus vindicatifs durant les dernières années du régime de Déby père, lequel a régné 30 années durant d'une main de fer sur le Tchad, avait reconnu rapidement l'autorité de son fils.

Deux cadres de son parti, l'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR), avaient rejoint en mai 2021 le premier gouvernement de transition nommé par la junte.

Mahamat Déby avait nommé M. Kebzabo vice-président du comité d'organisation du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS), vivement critiqué par une grande partie de l'opposition et parmi les principaux mouvements rebelles.

Ces derniers lui reprochent d'avoir prolongé la transition samedi, maintenu Mahamat Déby à la tête de l'Etat et, surtout, de lui avoir permis de se présenter à la présidentielle dans deux ans, contrairement à un engagement pris devant la communauté internationale.

L'opposition, qui dénonçait un "coup d'Etat constitutionnel" en avril 2021 --à l'unisson d'ailleurs du parti de M. Kebzabo à ce moment--, considère que le DNIS a perpétué samedi "la dynastie Déby" au pouvoir.

M. Kebzabo, député, a été plusieurs fois ministre de M. Déby --des Affaires étrangères notamment -- dans les années 1990 quand son parti a signé un accord de gouvernement avec celui du président, avant de claquer la porte en 1996.

Il a ensuite été quatre fois candidat à la présidentielle, 1996, 2001, 2008 et 2016. L'opposant avait retiré sa candidature quelques jours avant le scrutin de 2021 qu'il avait appelé à boycotter en raison de l'invalidation d'autres candidats et la répression de manifestations de l'opposition.

AFP

Neymar 2e, Mbappé 18e, Lewandowski 4e... Top 20 des joueurs les plus décisifs en Europe

Quels sont les joueurs les plus décisifs du top 5 européen (buts + passes décisives en championnat) pour la saison 2022-2023.



Erling Haaland, encore buteur en Premier League, creuse l'écart en tête du classement. L'attaquant de Manchester City devance Neymar, Lionel Messi ou encore Robert Lewandowski.

La bonne forme de Lorient, actuel 2e de Ligue 1, n'est pas étrangère à Dango Ouattara et Terem Moffi. Le Nigérian et le Burkina carburent en ce début de saison. Ils occupent respectivement, les 14e et 19e place au classement.

Erling Haaland – Manchester City – 18 pts (15 buts + 3 passes décisives)

Neymar – PSG – 15 points (8+7)
Lionel Messi – PSG – 12 pts (5+7)
Robert Lewandowski – FC Barcelone – 11 pts (9+2)
Kevin De Bruyne – City – 10 pts (1+9)
Phil Foden – Manchester City – 10 pts (6+4)
Niclas Füllkrug – Werder – 10 pts (8+2)
Sergej Milinkovic-Savic – Lazio – 10 pts (3+7)
Sheraldo Becker – Union – 9 pts (6+3)
Roberto Firmino – Liverpool – 9 pts (6+3)
Jonathan David – Lille – 9 pts (7+2)
Harry Kane – Tottenham – 9 pts (8+1)

Jamal Musiala – Bayern – 9 pts (5+4)
Dango Ouattara – Lorient – 8 pts (4+4)
Rafael Leao – AC Milan – 8 pts (4+4)
Gabriel Jesus – Arsenal – 8 pts (5+3)
Florian Sotoca – Lens – 8 pts (6+2)
Kylian Mbappé – PSG – 8 pts (8+0)
Terem Moffi – Lorient – 8 pts (8+0)
Gerard Deulofeu – Udinese – 7 pts (1+6)

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les obligations frustrantes et constructives, une fois assumées, votre chemin professionnel sera à nouveau ouvert. La différence sera telle que vous en ferez de trop, sans axe de réflexion. Vous serez pris dans un engrenage excitant et créatif.

Vous pourriez dépenser plus que de raison, oubliant par là même un côté écu-reuil précautionneux. Cette tendance à la facilité pourra aisément se comprendre, après une période de vaches maigres, mais vous devrez la canaliser sans la brider totalement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est devant la machine à café qu'on vous trouvera. Soit vous rentrez de vacances et vous n'avez pas encore retrouvé le rythme, soit vous attendez les congés avec impatience. Dans un cas comme dans l'autre, qu'on ne compte pas trop sur vous.

Aujourd'hui, vous n'aurez que faire de l'état de vos comptes. Vous avez envie de profiter, de vous faire plaisir et de chouchouter vos proches. Tant pis si ça vous met dans le rouge et tant pis si votre banquier vous appelle tout fâché.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Des rencontres nouvelles vous donnent de l'espoir pour trouver un autre poste. Jupiter en Sagittaire vous donne envie de bouger et un poste commercial vous tenterait. Des recherches sont faites, mais il est conseillé de ne pas céder aux premières propositions.

Il est conseillé de freiner sur vos dépenses. Elles sont multiples et empiètent sur votre budget actuel. Vous devez limiter les dépenses et prendre en priorité celles qui sont urgentes. De la frustration est inévitable, mais heureusement de courte durée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité sera soutenue pour bon nombre d'entre vous qui resteront connectés au bureau, même en vacances. Saturne sera à fond derrière vous pour remplir votre agenda, définir les objectifs de la rentrée ou étendre le champ de vos compétences.

Mars dans votre secteur euro vous accordera toutes ses faveurs. Vous aurez les moyens d'accroître vos revenus et dans le même élan, de renforcer la solidité de votre budget. Une bonne nouvelle qui vous permettra d'envoyer au diable les restrictions.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une évolution rapide et très inattendue de votre carrière peut vous être proposée et il est difficile de résister. Des collègues et un supérieur hiérarchique peuvent vous encourager à aller dans ce sens et réaliser l'un de vos projets professionnels.

Les dépenses continuent toujours d'apporter un déséquilibre et votre salaire peut s'envoler dans des loisirs. Vous vivez sous vos coups de coeur sans avoir la crainte de manquer d'une trésorerie. La journée apporte une sérénité malgré d'importants frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez allier inventivité, créativité et esprit pratique pour concrétiser les idées que vous avez en tête. Sortir des sentiers battus ne vous fait pas peur et vous aidera à tirer votre épingle du jeu. Votre chef pourrait vous confier de nouvelles responsabilités.

Si vous devez renégocier des contrats d'assurance, un emprunt ou vos conditions bancaires, vous n'aurez aucune difficulté pour synthétiser les options et analyser les propositions les plus intéressantes. De quoi faire quelques économies chaque mois !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une évolution inattendue se présente et vous devez vous adapter plus vite que prévu. Une réunion ou une convocation lancée par vos supérieurs hiérarchiques donne la possibilité de saisir une chance. Vous pouvez éprouver un léger stress dans ce changement.

Les dépenses sont importantes et proviennent de différentes choses. Vénus en Cancer vous tend des pièges pour céder à des achats sans grande utilité et liés à des loisirs. Pour compenser avec du stress, vous pouvez acquérir des articles pour la décoration.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Saturne rétrograde exprimera votre ras-le-bol et vous donnera envie de nouveauté. Si vous estimez avoir fait le tour de votre poste, sans possibilité d'évoluer, vous regarderez ailleurs et vous diffuserez votre CV sur des réseaux professionnels.

Grâce à des rentrées d'argent provenant de primes, d'allocations ou de dividendes de placements, vous retrouverez un meilleur équilibre financier. Vous pourrez ainsi combler un déficit budgétaire, mis à mal à cause de vos dépenses excessives passées.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne cultivez pas d'exigences excessives comme pourrait vous y inciter Jupiter dans votre signe. Tenez compte du contexte et des capacités de chacune des personnes qui vous entourent. Si vous affichez trop d'assurance ou d'autoritarisme, vous risquez de provoquer des inimitiés.

Pluton dissonant dans le secteur n'évoque guère des facilités... Il va falloir vous restreindre sur certains postes de dépenses et revoir votre budget de manière à être sûr de pouvoir assumer les charges courantes obligatoires et d'honorer vos prélèvements.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La rigueur qui vous caractérise vous permettra de déceler des petites erreurs dans certains dossiers. Heureusement vous parviendrez à rectifier le tir et à rendre un travail impeccable. Profitez-en pour revoir votre façon de travailler afin d'éviter que ça ne se reproduise.

Évitez de confier à n'importe qui vos projets financiers. Certaines personnes mal intentionnées pourraient essayer de vous rouler. La prudence est de mise aujourd'hui avec Pluton mal aspecté. Mieux vaut vous montrer discret de ce côté.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus est en train de réveiller vos ambitions. Plus que jamais, vous désirez un poste qui correspond à vos attentes. Votre activité est temporaire et se déroule dans des conditions stressantes. Mais votre esprit positif vous aide à accepter ces conditions.

La prudence est encore à adopter pour la gestion financière. Sans les avoir préparés, vous pouvez être face à d'importants frais divers. Il y a un risque de déséquilibre financier de courte durée pour saisir des opportunités qui sont exceptionnelles.



Poisson (19 février - 21 mars)

En cette fin de mois, les planètes prépareront le terrain avec des perspectives positives dans votre job. Uranus vous poussera à aller de l'avant et donnera de l'élan à votre projet. Vous déploierez vos talents pour le mettre sur pied ou le finaliser.

Vos revenus connaîtront une augmentation, pas forcément due à vos gains professionnels, même s'ils pourraient être à la hausse. Il s'agira d'une bonne affaire que vous réaliserez, qui contribuera à votre bien-être, puisque vous aurez davantage d'argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Ouagadougou</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence des chefs d'entreprises maliennes : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barkhane Force CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23